

# CLUB DEVELOPPEMENT DURABLE

25 septembre 2018

L'OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**OÙ EN EST LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON ?**  
QUELS ENJEUX ? QUELS INDICATEURS ?

**GRANDLYON**  
la métropole

la métropole  
**GRANDLYON**

# Rappel historique sur les différents travaux d'observation en matière de DD



Observatoire du développement durable  
VOLET ENVIRONNEMENT - 2011



CRDU



Observatoire du développement durable  
VOLET SOCIAL  
2011



Agence d'urbanisme  
de la métropole  
de Grand Lyon



Observatoire du développement durable  
VOLET ECONOMIQUE  
2011

Agence  
d'urbanisme  
de la métropole  
de Grand Lyon

Un observatoire du développement durable du Grand Lyon créé en 2007 dans le cadre de l'Agenda 21.

- ❖ un **tableau de bord de 26 indicateurs** DD structuré autour des 5 finalités du référentiel national.
- ❖ **des référentiels thématiques** articulées chacune autour d'un pilier du DD (3 publications entre 2007 et 2011)

Un diagnostic DD du territoire en partenariat avec l'INSEE (2012- 2013) au regard des 5 finalités du DD (comparaison avec d'autres territoires équivalents)



# Un nouvel observatoire DD :

**Une commande politique : Un observatoire**

- permettant d'explorer tous les champs du DD de manière transversale
- anticipant les grands enjeux à venir

**Objectif : disposer d'une photographie de la situation du territoire au regard du DD**

**L'observatoire du DD doit aussi permettre de nourrir le rapport DD annuel de la Collectivité**



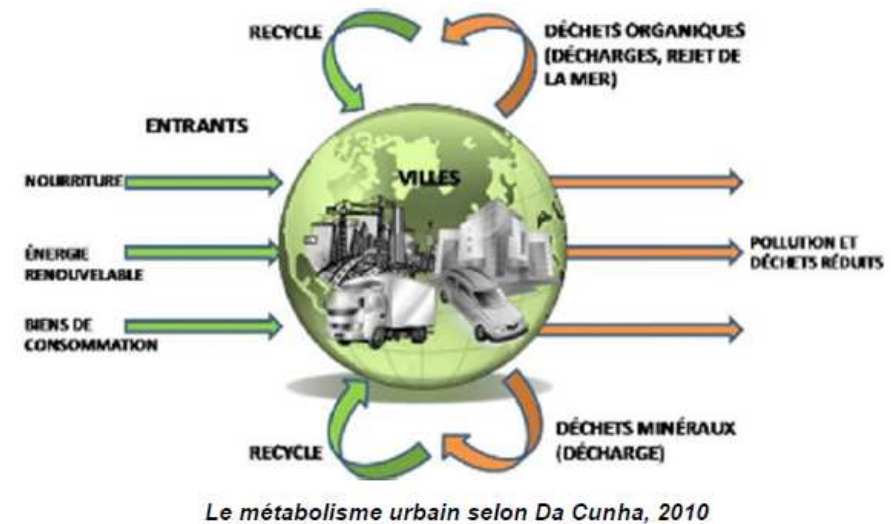
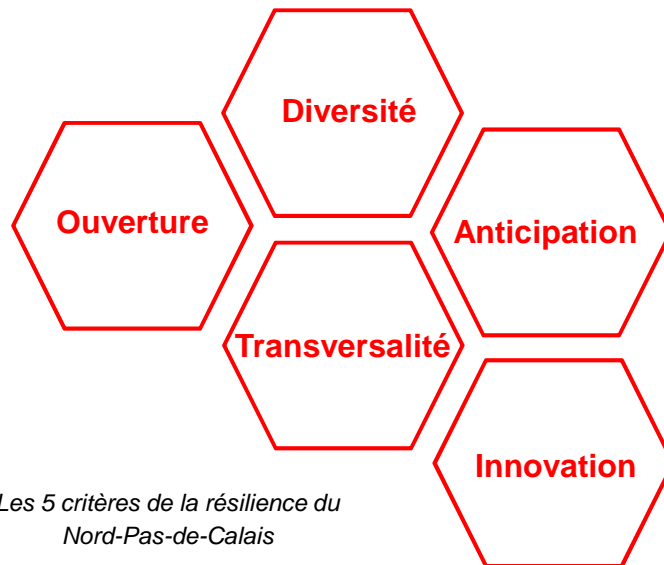
***Un dispositif d'observation DD du territoire menée en partenariat avec l'Agence d'urbanisme***

la métropole  
**GRAND LYON**

# Une approche renouvelée :

Il cherche à anticiper les enjeux liés aux grandes transitions à venir, en développant une approche ouverte, autour des notions de soutenabilité, de résilience et de métabolisme urbain.

« Améliorer la résilience augmente les chances d'un développement durable dans un environnement changeant où le futur est imprévisible et la surprise est probable. » Folke et al., , 2002 »

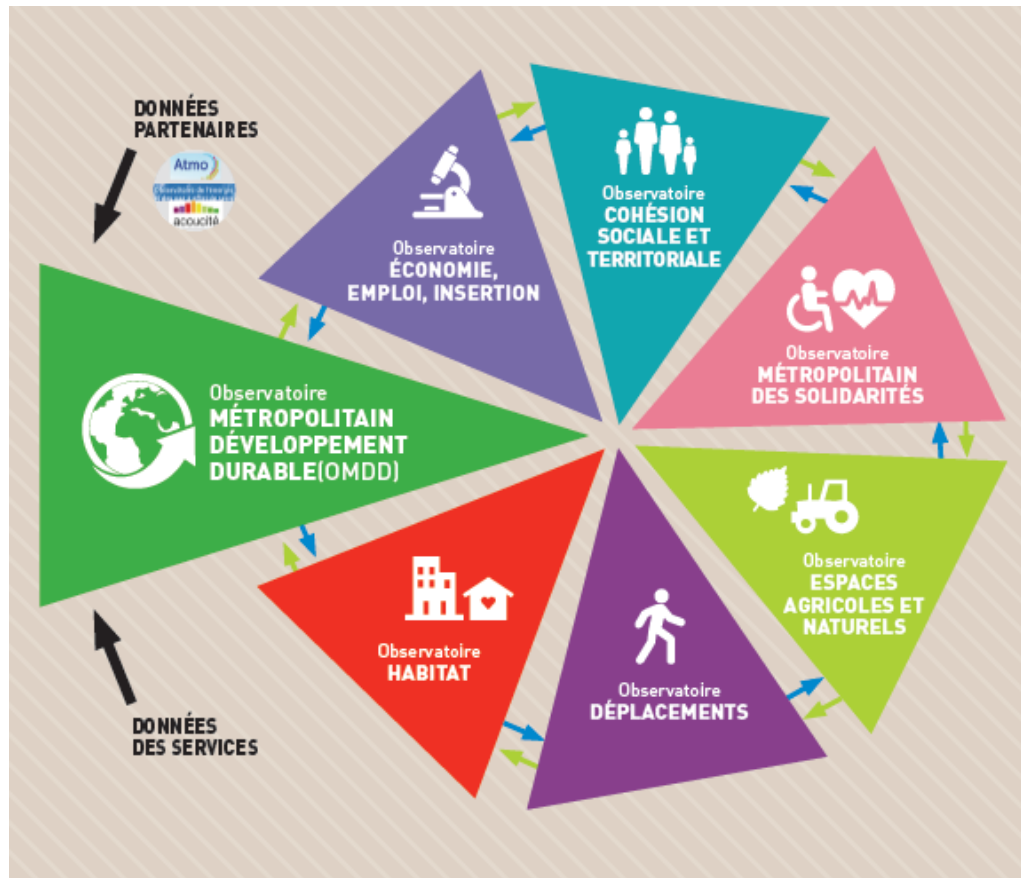


- capacité d'un système à **fonctionner** dans un état **dégradé et progressivement** à se **renouveler**, à trouver de **nouvelles trajectoires** pour mieux **anticiper** et **préparer** des perturbations dans un monde incertain

Mieux mesurer et rendre plus accessible les enjeux de développement durable d'aujourd'hui et de demain

# Sa méthode d'élaboration :

Cet observatoire a été conçu comme un dispositif souple d'observation du territoire mobilisant



- Les observatoires thématiques de l'Agence d'Urbanisme

- Des correspondants thématiques dans les directions de la Métropole

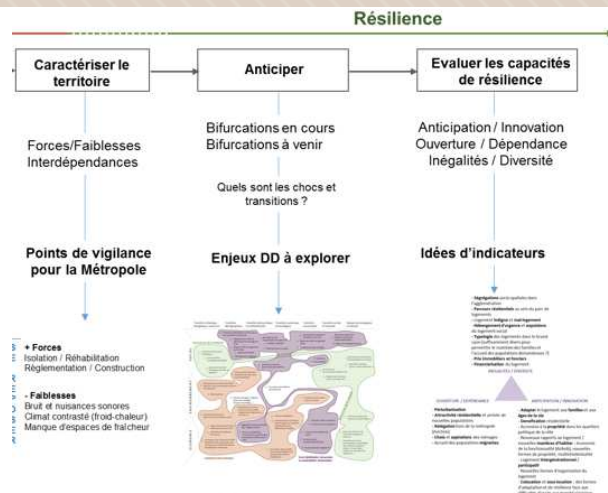
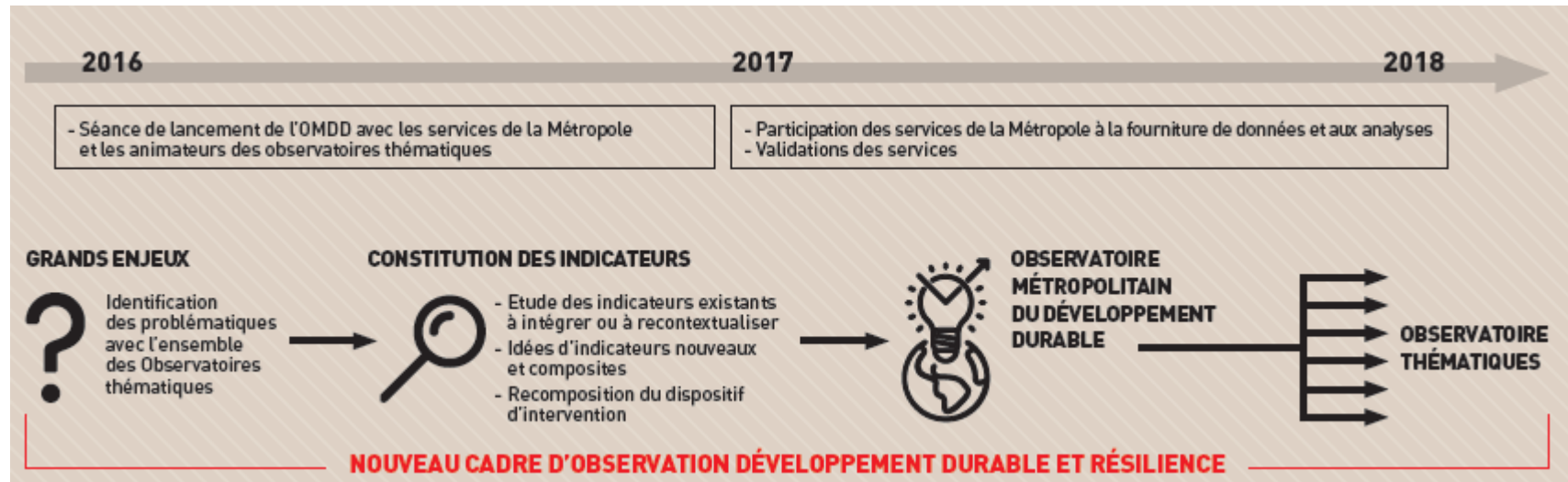
- Des données issues d'observatoires partenaires

la métropole  
**GRAND LYON**

Sous un prisme « DD et résilience »

# Sa méthode d'élaboration :

L'observatoire a été pensé de manière itérative et collaborative



la métropole  
**GRAND LYON**

## L'OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

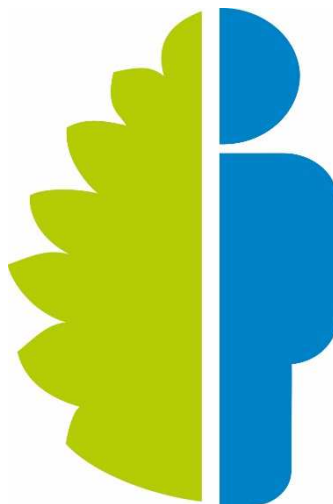


Un observatoire organisé autour de 7 « fonctions territoriales », réunissant des indicateurs répondant aux questions contemporaines du développement durable.

Il explore tous les champs en transversalité à travers des fonctions territoriales, et les présente en un seul bouquet d'indicateurs.

Il permet d'observer le territoire sous l'angle de la « durabilité écologique » et du « développement humain », considérés comme indissociables.

# L'OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les indicateurs développés par l'Observatoire Métropolitain du Développement Durable permettent d'appréhender la soutenabilité écologique (par rapport aux « bio-capacités ») et l'état des ressources naturelles et non renouvelables du territoire de la Métropole, ainsi que sur l'état des fonctions régulatrices environnementales.

- Comment mesurer les empreintes de notre développement sur la planète et notre environnement ?
- Quelles sont les pressions exercées sur nos ressources naturelles locales ?
- Les populations sont-elles exposées à des nuisances environnementales ?
- Quelles sont nos capacités de recyclage et de production locale de ressources renouvelables ?



Les indicateurs développés par l'Observatoire Métropolitain du Développement Durable portent sur le développement humain, finalité du développement durable.

- Comment évoluent les inégalités socio-spatiales sur la Métropole ?
- Le territoire présente-t-il des écarts importants entre les individus, du point de vue de la santé et de la qualité de vie ?
- La Métropole présente-t-elle des conditions favorables à l'éducation des jeunes et des adultes, condition impérative de l'insertion économique et sociale des habitants ?
- Comment mesurer la vitalité de la participation citoyenne à la vie démocratique ? Que nous enseigne la participation aux élections locales ?



# L'OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'accès au logement, sa qualité ainsi que celle du cadre de vie, sont des éléments primordiaux dans la vie des habitants de la Métropole. La question du logement est au cœur des enjeux de cohésion sociale et territoriale et des leviers d'attractivité du territoire, c'est aussi une entrée majeure en terme de transition énergétique et environnementale.

- La transition énergétique dans l'habitat est-elle engagée sur le territoire ?
- La Métropole est-elle attractive et inclusive et permet-elle de se loger de manière abordable ?
- Le territoire offre-t-il de bonnes conditions de confort et de sécurité pour les habitants de la Métropole ?



Les déplacements représentent un enjeu majeur au sein de l'évolution à venir des sociétés. Touchant aux modes d'habitat, de travail, de divertissement, aux flux économiques et logistiques, ils interrogent la dépendance énergétique de nos modes de faire actuels. Le Plan de Déplacements Urbains accompagne cette transition, avec notamment des objectifs d'évolution des parts modales à l'horizon 2030.

- La progression des modes actifs et alternatifs à l'automobile est-elle croissante et significative sur la Métropole ?
- L'accessibilité et la mobilité à tous et pour tous est-elle assurée sur le territoire ?
- Le transport logistique se diversifie-t-il vers des modes plus durables ?



L'alimentation des habitants de la Métropole de Lyon vient questionner la capacité nourricière actuelle et future de la Métropole, comme les systèmes et typologies agricoles en présence, leurs évolutions et devenir, mais aussi les questions de santé associées à l'alimentation.

- Les terrains cultivables sont-ils préservés pour les agriculteurs et les surfaces en agriculture biologique évoluent-elles ?
- Les ressources locales permettent-elles de contribuer significativement à l'alimentation des habitants de la Métropole ?
- Existe-t-il des inégalités en matière d'alimentation ?



Aujourd'hui, pour relever le défi de l'attractivité dans un contexte économique difficile, les villes doivent continuer de créer de la valeur. Pour ce faire, il est essentiel qu'elles apportent des réponses concrètes aux besoins des citoyens et qu'elles maintiennent leur indépendance. Elles doivent également faire de l'innovation un moteur de transformation urbaine positive.

- La richesse dégagée sur le territoire de la Métropole lyonnaise reflète-t-elle une économie dynamique et les retombées bénéfiques se font-elles au sein même du territoire de la Métropole de Lyon ?
- Peut-on qualifier l'économie lyonnaise de résiliente au regard de son degré de dépendance aux ressources non renouvelables ?
- Comment se caractérise la Métropole de Lyon en termes de diversité ou de spécificité de ses activités économiques et quelle est la dynamique d'emplois en découlant ?



Pour être attractive, l'agglomération lyonnaise doit réunir de nombreuses qualités dont celle d'être un lieu favorable à la santé de ses habitants : un territoire où il fait bon vivre et où on peut vivre en bonne santé. Mais quel est l'état de santé des habitants ? Existe-t-il des disparités territoriales et sociales ?

- Existe-t-il des inégalités sociales et territoriales de santé ? Les dispositifs de prévention et de protection permettent-ils sur le territoire de compenser ces inégalités ?
- Quelles sont les spécificités liées à l'état de santé de la population métropolitaine ?
- Les populations sont-elles bien protégées face aux risques, nuisances et expositions aux polluants ?



Le fait de pouvoir se ressourcer au sein de la Métropole constitue un facteur d'attractivité, de bien-être et de qualité de vie, qui s'exprime à travers la présence d'espaces et de services dédiés aux activités de loisirs, sportives et culturelles.

- Les habitants pratiquent-ils des activités sportives ? Ont-ils accès à la nature ?
- Les habitants ont-ils accès à une offre culturelle et de loisirs gratuite ? Ou encore, comment évoluent les postes loisirs et cultures marchandes dans la dépense des ménages ?



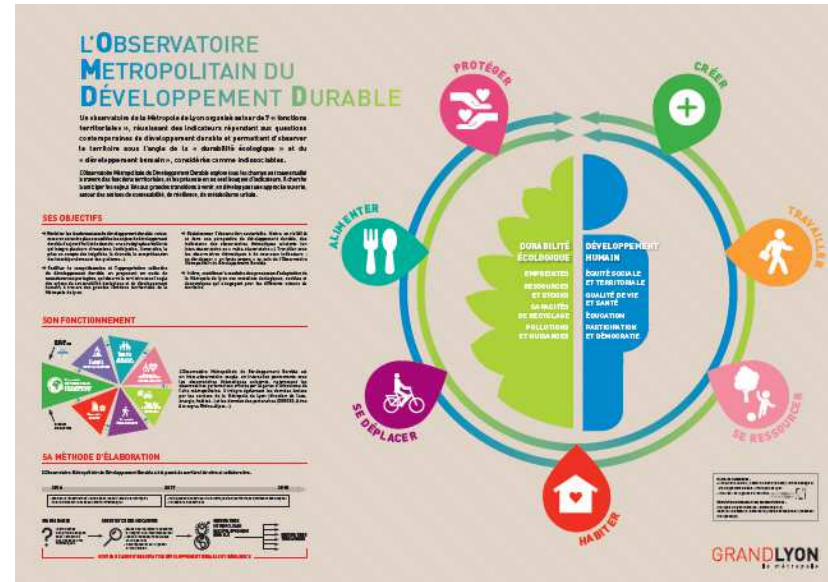
L'emploi apparaît comme un enjeu majeur pour la Métropole de Lyon. A travers le lien étroit entre développement économique, vie des entreprises, emploi et insertion, se jouent le dynamisme et la vitalité de l'offre de travail sur le territoire.

- Le chômage progresse-t-il sur la Métropole, pour quelles populations et sur quels territoires ?
- Comment se caractérise l'évolution actuelle du marché du travail et quelles sont les mutations des statuts d'emplois ?
- Subsiste-t-il des inégalités de taux d'emploi homme / femme ?

Sa structuration autour de questions de DD permettra dans le temps si nécessaire d'intégrer de nouveaux indicateurs apportant un éclairage complémentaire à l'analyse actuellement produite.

# Restitution en 10 posters (panneaux synoptiques)

+ 1 dossier détaillé présentant les analyses commentées de chaque indicateur, les sources et méthodes.



## DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Où se sommes-nous en termes d'équité et de lutte contre les inégalités socio-économiques et spatiales ? Comment évoluent la santé des populations, l'éducation, la culture et la qualité de vie sur la Métropole ? Cette série d'indicateurs porte sur le développement humain, finalité du développement durable.

**COMMENT ÉVOLUENT LES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES SUR LA MÉTROPOLE ?**

- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- La répartition spatiale de la population est inégale, avec une concentration dans les communes de la Métropole de Lyon, et une déperdition de population dans les communes périphériques.
- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.

**LE TERRITOIRE PRÉSENTE-T-IL DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES INDIVIDUS, DU POINT DE VUE DE LA SANTÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE ?**

- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.

**LA MÉTROPOLE PRÉSENTE-T-ELLE DES CONDITIONS FAVORABLES À L'ÉDUCATION DES JEUNES ET DES ADULTES, CONDITION PRÉREQUIS DE L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES HABITANTS ?**

- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.

**COMMENT MESURER LA VITALITÉ DE LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA VIE DÉMOCRATIQUE ? QUE NOUS ENSEIGNE LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LOCALES ?**

- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.

GRANDLYON la métropole

## DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Comment le développement du territoire impacte-t-il notre environnement, mais aussi les ressources locales et globales ? Cette série d'indicateurs porte sur la soutenabilité écologique (leur rapport aux « bio-capacités ») et l'état des ressources naturelles et non renouvelables du territoire de la Métropole, ainsi que sur l'état des fonctions régulatrices environnementales.

**COMMENT MESURER LES EMPREINTES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT SUR LA PLANÈTE ET NOTRE ENVIRONNEMENT ?**

- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.

**QUELLES SONT LES PRESSEURS ÉNERGIQUES SUR NOS RESSOURCES NATURELLES LOCALES ?**

- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.

**LES POPULATIONS SONT-ELLES EXPOSÉES AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ?**

- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.
- Le territoire de développement durable (Métropole) présente une situation spatialement inégalitaire, avec des écarts importants dans de nombreuses communes, entre 1999 et 2013.

GRANDLYON la métropole

la métropole  
**GRANDLYON**

# L'OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## HABITER

Le droit de loger est un droit fondamental qui concerne tous les habitants de la Métropole. La Métropole a pour mission de garantir ce droit à tous ses habitants, en favorisant un accès à un logement décent, sûr et durable, et en favorisant un cadre de vie agréable et sûr.

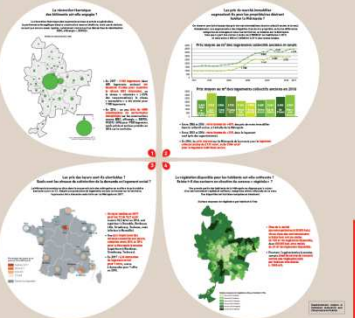
**LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'HABITAT**  
L'habitat est un secteur clé de la transition énergétique. La Métropole agit pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO2 des logements, en favorisant les énergies renouvelables et les bâtiments basse consommation.

**LA PROTECTION DES BÂTIMENTS ET LA QUALITÉ DE L'ÉNERGIE**  
La Métropole agit pour améliorer la qualité de l'habitat et la performance énergétique des bâtiments, en favorisant les énergies renouvelables et les bâtiments basse consommation.

**LA PROTECTION DES BÂTIMENTS ET LA QUALITÉ DE L'ÉNERGIE**  
La Métropole agit pour améliorer la qualité de l'habitat et la performance énergétique des bâtiments, en favorisant les énergies renouvelables et les bâtiments basse consommation.

**LA PROTECTION DES BÂTIMENTS ET LA QUALITÉ DE L'ÉNERGIE**  
La Métropole agit pour améliorer la qualité de l'habitat et la performance énergétique des bâtiments, en favorisant les énergies renouvelables et les bâtiments basse consommation.

**LA PROTECTION DES BÂTIMENTS ET LA QUALITÉ DE L'ÉNERGIE**  
La Métropole agit pour améliorer la qualité de l'habitat et la performance énergétique des bâtiments, en favorisant les énergies renouvelables et les bâtiments basse consommation.



GRAND LYON  
la métropole



## SE DÉPLACER

Le déplacement est un aspect essentiel de la vie quotidienne. La Métropole agit pour améliorer la mobilité et la qualité de l'air, en favorisant les modes doux et les transports publics.

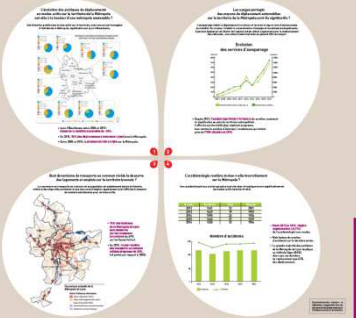
**LA PROGRESSION DES MODES DOLÉNTS ET ALTERNATIFS**  
La Métropole agit pour promouvoir les modes de transport doux et alternatifs, en favorisant les pistes cyclables et les transports en commun.

**LA PROGRESSION DES MODES DOLÉNTS ET ALTERNATIFS**  
La Métropole agit pour promouvoir les modes de transport doux et alternatifs, en favorisant les pistes cyclables et les transports en commun.

**LA PROGRESSION DES MODES DOLÉNTS ET ALTERNATIFS**  
La Métropole agit pour promouvoir les modes de transport doux et alternatifs, en favorisant les pistes cyclables et les transports en commun.

**LA PROGRESSION DES MODES DOLÉNTS ET ALTERNATIFS**  
La Métropole agit pour promouvoir les modes de transport doux et alternatifs, en favorisant les pistes cyclables et les transports en commun.

**LA PROGRESSION DES MODES DOLÉNTS ET ALTERNATIFS**  
La Métropole agit pour promouvoir les modes de transport doux et alternatifs, en favorisant les pistes cyclables et les transports en commun.



GRAND LYON  
la métropole



## ALIMENTER

L'alimentation est un aspect essentiel de la santé et du bien-être. La Métropole agit pour promouvoir une alimentation saine et durable, en favorisant les produits locaux et les circuits courts.

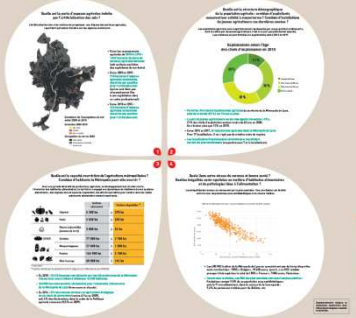
**LES TERRAINS CULTIVÉS SONT-ILS PRÉFÉRÉS**  
La Métropole agit pour promouvoir les produits locaux et les circuits courts, en favorisant les agriculteurs locaux et les marchés de producteurs.

**LES TERRAINS CULTIVÉS SONT-ILS PRÉFÉRÉS**  
La Métropole agit pour promouvoir les produits locaux et les circuits courts, en favorisant les agriculteurs locaux et les marchés de producteurs.

**LES TERRAINS CULTIVÉS SONT-ILS PRÉFÉRÉS**  
La Métropole agit pour promouvoir les produits locaux et les circuits courts, en favorisant les agriculteurs locaux et les marchés de producteurs.

**LES TERRAINS CULTIVÉS SONT-ILS PRÉFÉRÉS**  
La Métropole agit pour promouvoir les produits locaux et les circuits courts, en favorisant les agriculteurs locaux et les marchés de producteurs.

**LES TERRAINS CULTIVÉS SONT-ILS PRÉFÉRÉS**  
La Métropole agit pour promouvoir les produits locaux et les circuits courts, en favorisant les agriculteurs locaux et les marchés de producteurs.



GRAND LYON  
la métropole



## CRÉER DE LA VALEUR

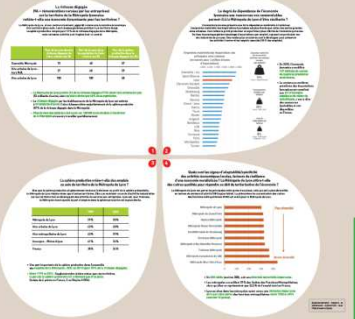
La création de valeur est un aspect essentiel de l'économie et du développement durable. La Métropole agit pour promouvoir l'innovation et les entreprises innovantes, en favorisant les startups et les PME.

**LA RECHERCHE DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION**  
La Métropole agit pour promouvoir la recherche et l'innovation, en favorisant les startups et les PME.

**LA RECHERCHE DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION**  
La Métropole agit pour promouvoir la recherche et l'innovation, en favorisant les startups et les PME.

**LA RECHERCHE DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION**  
La Métropole agit pour promouvoir la recherche et l'innovation, en favorisant les startups et les PME.

**LA RECHERCHE DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION**  
La Métropole agit pour promouvoir la recherche et l'innovation, en favorisant les startups et les PME.



GRAND LYON  
la métropole



## TRAVAILLER ET VIVRE DIGNEMENT

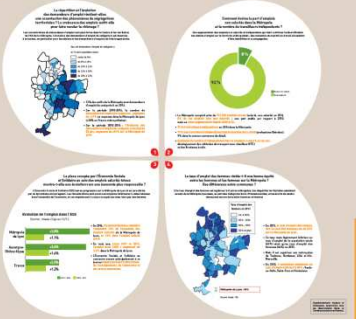
Le travail et les conditions de vie sont des aspects essentiels du bien-être. La Métropole agit pour promouvoir l'égalité et la justice sociale, en favorisant l'emploi et les services sociaux.

**L'ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE**  
La Métropole agit pour promouvoir l'économie sociale et solidaire, en favorisant les entreprises à but non lucratif et les coopératives.

**L'ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE**  
La Métropole agit pour promouvoir l'économie sociale et solidaire, en favorisant les entreprises à but non lucratif et les coopératives.

**L'ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE**  
La Métropole agit pour promouvoir l'économie sociale et solidaire, en favorisant les entreprises à but non lucratif et les coopératives.

**L'ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE**  
La Métropole agit pour promouvoir l'économie sociale et solidaire, en favorisant les entreprises à but non lucratif et les coopératives.



GRAND LYON  
la métropole



## PROTÉGER PRENDRE SOIN

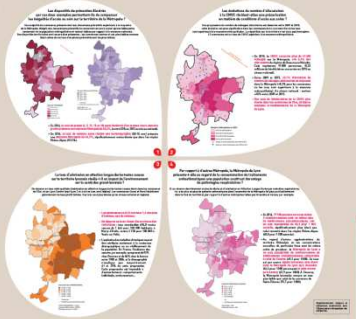
La protection et le bien-être sont des aspects essentiels de la vie. La Métropole agit pour promouvoir la santé et le bien-être, en favorisant les services sociaux et les soins de santé.

**LES SERVICES SOCIAUX ET LE BIEN-ÊTRE**  
La Métropole agit pour promouvoir les services sociaux et le bien-être, en favorisant les associations et les services publics.

**LES SERVICES SOCIAUX ET LE BIEN-ÊTRE**  
La Métropole agit pour promouvoir les services sociaux et le bien-être, en favorisant les associations et les services publics.

**LES SERVICES SOCIAUX ET LE BIEN-ÊTRE**  
La Métropole agit pour promouvoir les services sociaux et le bien-être, en favorisant les associations et les services publics.

**LES SERVICES SOCIAUX ET LE BIEN-ÊTRE**  
La Métropole agit pour promouvoir les services sociaux et le bien-être, en favorisant les associations et les services publics.



GRAND LYON  
la métropole



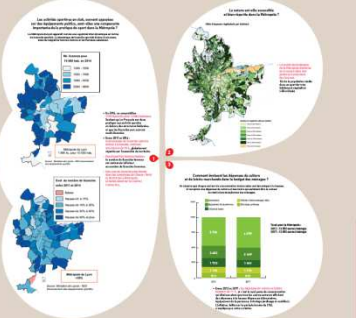
## SE RESSOURCER

Le développement durable est un aspect essentiel de la vie. La Métropole agit pour promouvoir le développement durable, en favorisant les énergies renouvelables et les technologies vertes.

**LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LES TECHNOLOGIES VERTES**  
La Métropole agit pour promouvoir les énergies renouvelables et les technologies vertes, en favorisant les startups et les PME.

**LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LES TECHNOLOGIES VERTES**  
La Métropole agit pour promouvoir les énergies renouvelables et les technologies vertes, en favorisant les startups et les PME.

**LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LES TECHNOLOGIES VERTES**  
La Métropole agit pour promouvoir les énergies renouvelables et les technologies vertes, en favorisant les startups et les PME.



GRAND LYON  
la métropole

# 75 indicateurs

la métropole  
**GRAND LYON**



En savoir plus

→ Retrouvez dans 9 posters tous les indicateurs de l'Observatoire Métropolitain du Développement Durable sur le blog développement durable de la Métropole :

<https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/>



la métropole  
**GRANDLYON**

L'OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE